

permanences juridiques

Du 26 février 2023 au 29 juin 2023



- **PERMANENCES JURIDIQUES DU CDAD**

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), des **permanences juridiques gratuites** sont proposées aux habitants des Hauts Tolosans chaque **3^{ème} mercredi du mois** de 14h à 17h au siège de la Communauté de communes, 1237 rue des Pyrénées à Grenade (**sur rendez-vous uniquement au 05 61 82 85 55**).

Elles s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit.

Les permanences juridiques sont assurées par des avocats qui renseignent sur les droits et obligations, et orientent les personnes dans leurs démarches.